

## Les voeux du maire



Les voeux du maire

Samedi après-midi, à la salle des fêtes, le maire, Marie-Claude Mauras, a présenté les vœux de la municipalité.

### Démographie et état civil

Après avoir salué les conseillers départementaux et les élus de la CCGA, ainsi que les maires des villages voisins et présenté ses vœux aux habitants, le maire a fait le point sur la démographie en précisant qu'au 1er janvier 2016, Panjas comptait 401 habitants et que le prochain recensement de la population aura lieu en 2020.

Marie-Claude Mauras a présenté les nombreux nouveaux habitants, puis elle a détaillé l'état civil avec ses deux naissances, un mariage et huit décès.

### Remerciements et l'école

Le maire a ensuite remercié son équipe municipale qui œuvre au bien être des habitants et qui l'accompagne dans tous les projets, ainsi que les agents communaux pour leur implication et leur dévouement et les enseignantes en précisant :

« Notre école accueille 62 élèves. Nous avons complété les équipements, notamment vidéo inter actif, ordinateurs. En tant que présidente du regroupement et maire, je reste très attentive au devenir de cette école et je remercie les maires et délégués du SIVU qui travaillent à mes côtés pour que celle-ci puisse vivre dans les meilleures conditions. »

### Les associations

Après avoir rappelé que la vitalité d'un village se mesure également au dynamisme de ses associations et que la commune révèle une grande richesse aussi bien dans le domaine culturel, sportif et social, Marie-Claude Mauras a félicité les présidents et bénévoles des associations en précisant :

« Toutes les associations se sont mobilisées pour la journée Handi-valides et le Téléthon. Pour 2017, les activités mises en place lors du Téléthon ont permis de remettre un chèque de 2.800 euros à l'AFM. Pour 2018, je crois que le montant est équivalent. »

**Le maire a détaillé les actions menées durant l'année 2018**, notamment les travaux entrepris à l'église :

« Le coût total de ces travaux s'est élevé à 191.900 euros TTC soit 161.341 euros HT. Nous avons bénéficié de plusieurs sources de financement et je me dois de les citer : l'association de la Sauvegarde de Panjas 9.876 euros, Fondation du Crédit Agricole Aquitaine 6.468 euros, Sauvegarde de l'Art Français 9.000 euros, Fondation du Patrimoine 5.725 euros de dons, Etat DETR 34.072 euros, Région 23.936 euros, Conseil départemental 12.457 euros. Soit un total de financement de 101.634 euros, soit 63 %. Il reste à la charge de la commune 58.807 euros. Nous avons puisé dans notre trésorerie et le FCTVA. »

En 2018, la municipalité a acquis l'Îlot Bousque pour 45.000 euros et la maison Guichene dont la procédure d'achat est en cours pour 15.500 euros. Les élus vont maintenant travailler sur le devenir de ces bâtiments.

### L'aménagement sécuritaire et esthétique

L'année 2018 a été aussi consacrée à l'étude de faisabilité de l'aménagement sécuritaire et esthétique des traverses du village.

Le maire a apporté des précisions sur cet aménagement :

« Ce projet est estimé à plus de 600.000 euros. Nous l'avons phasé, c'est-à-dire avec une tranche de réalisation conditionnelle. L'avant-projet définitif nous sera remis fin février. Nous prendrons les décisions, mais ce qui sera déterminant pour finaliser ce projet, ce seront les financements obtenus, car il est hors de question de mettre en danger la santé financière de notre commune. C'est un projet qui nous oblige à aller à l'emprunt. Je précise que notre taux d'endettement est très faible. Pour ces aménagements, j'ai rencontré le Trésorier payeur et nous avons déterminé ensemble notre marge de manœuvre. C'est un emprunt sur le long terme que nous effectuerons. Ces travaux sont devenus une nécessité, nos rues sont complètement cabossées, et l'aménagement sécuritaire permettra de réduire la vitesse. Ces travaux seront réalisés sans augmentation d'impôts. »